

# Temps fort Vaccination contre la grippe A : Les médecins attendent encore

■ Annoncée pour aujourd'hui, la prise en charge de la vaccination contre la grippe H1N1 va nécessiter quelques jours de mise en place. Le Smel, syndicat de médecins, n'est cependant pas d'accord sur la méthode.

Consensée entrer en vigueur aujourd'hui, la vaccination anti-grippe A chez les généralistes devra, dans les faits, encore attendre quelques jours. Difficile dès aujourd'hui de connaître, en effet, les modalités exactes de cette prise en charge réclamée à cor et à cri par les médecins généralistes. « Que le ministère ait décidé de laisser les généralistes prendre en charge cette vaccination, ce n'est pas trop tôt. 5 millions de personnes vaccinées aujourd'hui alors qu'il devrait y en avoir 40, c'est un échec en terme de santé publique ! Mais la mise en œuvre est pour l'instant impossible. Il n'y a aucune circulaire en préfecture », constatait hier Gérard Galliot, responsable du syndicat des médecins d'Eure-et-Loir (Smel).

Les consignes ministérielles sont en réalité arrivées samedi mais l'attention portée en priorité aux conditions météorologiques a relégué la grippe H1N1 au rang des dossiers seconds. Une réunion était cependant programmée hier soir à Chartres. La situation est à peu près identique dans le Loiret où les choses devraient être mises au point mercredi.

## Désaccord sur la méthode

On semble cependant s'acheminer vers une procédure consistant à ce que les médecins aillent se ravitailler en vaccin dans les centres de vaccination. Centres dans lesquels ils auraient ensuite à restituer une comptabilité des doses utilisées. Reste à savoir si tous les médecins seront disposés, dans ces conditions, à prendre en charge l'injection.

La majeure partie des vaccins est aujourd'hui conditionnée sous forme de flacons de 10 doses. (Photo d'archives Sylvia Catarino)



C'est ce que craint le responsable du Smel. « Avec tout le travail que nous avons, nous n'allons pas nous déplacer dans les centres ! Ce n'est pas notre boulot. Ce que l'on veut, c'est vacciner avec le vaccin que les patients nous amènent comme pour celui de la grippe saisonnière. Vacciner dans ces conditions ? La majorité des médecins ne le fera pas », assure Gérard Galliot.

Le problème est que les vaccins contre la grippe A, conditionnés pour l'injection de masse, ne sont pas disponibles en pharmacie. L'accès à

une version unidose serait néanmoins envisagé. « Nous avons d'ores et déjà deux millions de vaccins unidose », a fait savoir, la semaine dernière, Roselyne Bachelot, ministre de la santé. Ces doses seraient réservées aux généralistes et par la suite les pharmacies pourraient être autorisées à approvisionner les médecins.

Ces injections pourront avoir lieu soit dans le cadre d'une consultation, soit lors d'une visite spécifique totalement prise en charge par la sécurité sociale.

Benoît Broust.

## Les horaires des centres peut-être redéfinis

La prise en charge de la vaccination par les généralistes vise à redonner un second souffle à la vaccination dont l'impact est considéré aujourd'hui comme insuffisant.

L'arrivée des généralistes pourrait influencer sur l'activité des centres de vaccination, d'ores et déjà à la baisse depuis quelques semaines, et dont les horaires pour-

raient être alors redéfinis. En attendant, au lendemain des perturbations liées à la neige, la préfecture a annoncé hier le retour des horaires normaux de ces centres de vaccination.

Des horaires valables pour aujourd'hui seulement. À noter que celui de Lucé sera fermé cet après-midi.

**Les centres de vaccination.** — Au 27, rue d'Aqui-

taine à Lucé : ouvert de 8 heures à 11 heures.  
— Épemon, rue de la Savonnière, de 18 h 15 à 21 h 45.  
— Dreux, rue Henri-Dunant (1<sup>er</sup> étage) : de 18 h 15 à 21 heures.  
— Châteaudun, 1 Place Saint-André, de 18 h 15 à 21 h 45.  
— Nogent-Le-Rotrou, centre Jean-Boutron, avenue du Général-Leclerc : de 17 h 15 à 20 h 45.

## Les permanenciers du Samu en grève

■ Les quatorze permanenciers du Samu sont en grève illimitée depuis le 28 décembre. Ils réclament la reconnaissance de leur métier et une revalorisation salariale promise... qui est sans cesse remise à une date ultérieure.

C'est un métier méconnu et pourtant parfaitement indispensable au bon fonctionnement des services d'urgences. Les Parm (Permanenciers auxiliaires de régulation médicale) sont 2.000 en France et quatorze en Eure-et-Loir, basés au Samu de Dreux. Sept jours sur sept et 24 heures sur 24, ils répondent aux

appels du centre 15... soit plus de 250.000 appels par an, de la simple demande de la pharmacie de garde à l'urgence vitale. « Un métier difficile », reconnaît Nicolas Letellier, chef du Samu 28 qui soutient les revendications présentées par la totalité des permanenciers du département.

Difficile, mais tellement peu reconnu. Agent de catégorie C, le salaire d'un permanencier stagne depuis des années à 1.200 € mensuels et la charge de travail a explosé « avec des pics à 70 appels par heure et de plus en plus d'agressivité, qu'il est difficile de gérer. » Partout en France, les permanenciers sont en grève et sont réquisitionnés

pour prendre leur poste. « Notre éthique nous interdit de ne pas décrocher le téléphone », ajoute Nicolas Letellier. Mais les Parm ont décidé de sensibiliser les usagers du service public hospitalier.

### Des tracts, aujourd'hui

Aujourd'hui, à l'entrée de l'hôpital de Dreux, ils distribueront un tract aux usagers. « Roselyne Bachelot s'était engagée devant les députés à ce que les Parm bénéficient d'une revalorisation statutaire en 2009, c'est repoussé à fin 2011 », déplore Jean-Pierre Servel, délégué syndical CGT.

Les permanenciers ont donc estimé avoir assez patienté. Ils demandent donc l'ouverture de

réelles négociations pour leur intégration dans les personnels de catégorie B. Ils souhaitent également la création d'une formation certifiante. Si les chefs de service de la majorité des Samu de France soutiennent les revendications, les permanenciers attendent des résultats concrets et n'excluent pas de durcir le mouvement. « On nous a donné beaucoup de responsabilités ces dernières années, mais elles ne sont pas reconnues », regrette Sylvie Mirjanik, Parm au Samu 28, qui aimerait bien aussi que son métier sorte de l'anonymat dans lequel il est plongé depuis de trop longues années.

Yves Le Calvez.



HIER, AU SAMU DE DREUX. En grève, les permanenciers auxiliaires de régulation médicale répondent toujours aux appels d'urgence.